

Étude réalisée le : 16/04/2019

Cabinet : ACS ASSURANCE on line
Adresse : 22 RUE DE DUNKERQUE

Code Postal : 11400

Ville : CASTELNAUDARY

Tél. : 0468718720

Fax :

E-mail : acs.assu@gmail.com

N° ORIAS : 18001486 N° RCS : 835306473

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce devis personnalisé le détail des prestations choisies ainsi que les tarifs associés à votre profil et à vos souhaits.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sincères salutations,

Votre interlocuteur

MOUHIB Alex 09 72 58 25 76



Devoir de conseil

Cette étude personnalisée est établie conformément aux articles L. 520-1-II et R. 520-2 du Code des Assurances et a pour objectif de définir vos besoins afin de vous proposer le contrat le plus adapté à votre situation. Ce devis est valable 30 jours et ne constitue en aucun cas le contrat d'assurance. Les tarifs fournis sur ce document sont calculés à titre indicatif, sous conditions d'acceptation par Néoliane Santé & Prévoyance.

Vos besoins en cas d'hospitalisation

Je souhaite que ma complémentaire santé ne prenne pas en charge les dépassements d'honoraires ou l'intégralité des prestations de confort.

Vos besoins pour vos frais en dentaire

Mes besoins dentaires sont courants (détartrage, soins de caries, etc.) et ne nécessitent pas de prises en charge importantes sur les prothèses dentaires ou l'orthodontie.

Vos besoins pour vos dépenses en optique

L'optique est un poste de dépense qui me concerne et une prise en charge entre 75 € et 125 € par an me suffit.

Vos besoins pour vos frais de soins courants (consultation \ pharmacie)

Mes besoins en consultations sont faibles et les médecins que je consulte pratiquent très peu de dépassements d'honoraires.

Nous insistons sur l'importance et l'exactitude des réponses que vous pourrez donner aux questions lors de la souscription du contrat. Toute fausse déclaration peut entraîner une annulation du contrat et l'absence de couverture en cas de sinistre.

Informations générales

Nous sommes intermédiaire en assurances, exerçant sous le statut de Courtier, immatriculé à l'ORIAS N°09 050 488. Vous trouverez ces informations sur le site de l'ORIAS à l'adresse suivante : www.orias.fr. Notre cabinet exerce selon les dispositions prévues à l'article L. 520-1-II du Code des assurances, cela veut dire que le contrat que nous vous proposons est issu des organismes assureurs partenaires de notre cabinet. Vous pouvez obtenir leur nom sur simple demande auprès de notre cabinet.

En cas de réclamation

Dans un premier temps, nous vous recommandons de contacter notre cabinet aux coordonnées fournies sur ce document. Vous avez également la possibilité de contacter l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution à l'adresse suivante : 4 place de Budapest – 75436 Paris CEDEX 09. Les informations recueillies sont nécessaires à l'appréciation et au traitement de votre demande d'assurance et les informations administratives peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et, le cas échéant, de rectification de toutes les informations figurant sur les fichiers qui vous concernent en adressant, par écrit, votre demande à notre cabinet.

Votre solution Néoliane :

Au vu des besoins que vous avez exprimés au terme du présent diagnostic, nous vous recommandons de souscrire la garantie

Vous trouverez sur ce devis un projet personnalisé détaillé présentant la garantie avec la cotisation mensuelle et les points forts de la garantie proposée.

Je reconnais avoir pris connaissance du contenu du présent document préalablement à l'adhésion au contrat d'assurance proposé ci-dessous, et avoir reçu une information sur l'étendue, la définition des risques et des garanties proposées.

✓ Je déclare être résidant fiscal en France.



Civilité : Monsieur

Nom : Hashemi Mohammad-Shakib Prénom : Hashemi Mohammad-Shakib Adresse : 1 AVENUE VINCENT AURIOL

Code Postal : 31600 Ville : MURET

Tél.:

E-mail: Mohammad-Shakibh@yahoo.com

Neoliane Vitalite

Date d'effet souhaitée □ Q 1 | O | 1 2 Q 2 | O | □ □

35.89 € TTC /mois

pour 1 personne(s)

Vitalité

SELECTION DE LA FORMULE Souscription possible à partir de 18 ans sans limite d'âge à l'adhésion		NÉOLIANE VITALITÉ			
Complémentaire santé	X V1	■ V 2	□ V 3	V4	
Bénéficiaires	Date de naissance		Régime		
Hashemi Mohammad-Shakhemi Mohammad-Shakil	b	SALARI	E		
Conjoint					
Enfant 1					
Enfant 2					
Enfant 3					
Enfant 4					
Enfant 5					
		,	Cotisation mensuelle TTC	35.89	

Les cotisations sont calculées sur les tarifs en vigueur et valables jusqu'au 31/12/2019. Elles peuvent évoluer au 1^{er} janvier de chaque année conformément à la notice d'information EQC089NIC_01/2019 du contrat et des statuts de l'Association GPST, et sous réserve des évolutions de la réglementation de la Sécurité sociale en matière de remboursements.

AVANTAGES DE NÉOLIANE VITALITÉ



Des avantages fidélité

Votre fidélité est récompensée! Bénéficiez de bonus fidélité en optique, dentaire et hospitalisation dès votre 2ème ou 3ème année d'adhésion.



Des tarifs adaptés à votre profil

Néoliane Vitalité offre des réductions adaptées selon votre composition familiale : couple (-7 %), famille (-10 %) y compris familles monoparentales, gratuité à partir du 3^{ème} enfant, et selon votre régime : TNS et exploitants agricoles (-10 %).



Remboursement des médicaments en pharmacie bénéficiant d'une prise en charge de la Sécurité sociale

Néoliane Vitalité prend en charge en intégralité tous les médicaments en pharmacie, y compris ceux qui sont faiblement remboursés par la Sécurité sociale.



Prise en charge de la médecine naturelle

Ostéopathie, homéopathie, acupuncture et bien d'autres... Appréciez la prise en charge de la médecine naturelle*!



Une adhésion simple...

...sans formalité administrative ni médicale.



Néoliane Vitalité offre des **garanties d'assistance** étendues en complément de vos garanties santé : aide à domicile, aide ménagère, présence d'un proche au chevet...





Adhésion possible à partir de 18 ans sans limite d'âge Les tableaux de prestations comprennent le remboursement du Régime Obligatoire et sont exprimés en % de la base de remboursement des Régimes Obligatoires (RO).

HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE S	ECTEUR CONVENTIONNÉ	Vitalité 1	Vitalité 2	Vitalité 3	Vitalité 4
Frais de séjour, y compris maternité (1)		100 %	125 %	150 %	200 %
Forfait journalier hospitalier ⁽²⁾ Chirurgie et anesthésie, y compris maternité (ATM -	ADC here destrice ADE	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** : 1ère	année d'adhésion	100%	100%	130 %	160%
BONUS à compter de la 2º année d'adhési		100 %	120%	150 %	180 %
FIDÉLITÉ à compter de la 3° année d'adhésir		100 %	140 %	170 %	200 %
Médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** : 1 the année d'adhésion et suivantes		100 %	100%	110%	140 %
Chambre particulière (hors ambulatoire) (3)	······································		••••••		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
1ère année d'adhésion		Néant	20 € /jour	40 € /jour	50€/jour
BONUS à compter de la 2º année d'adhési	on	Néant	25 € /jour	45 € /jour	55€/jour
FIDÉLITÉ à compter de la 3 ^e année d'adhési	on et suivantes	Néant	30 € /jour	50€/jour	60€/jour
rais de transport si acceptés par le RO (5)		100%	100 %	100 %	100 %
Lit accompagnant (conjoint, ascendants, descendants) (a) après 6 mois		Néant	10 € /jour	15€/jour	15€/jour
IOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE S	ECTEUR NON CONVENTIONNE	Vitalité 1	Vitalité 2	Vitalité 3	Vitalité 4
rais de séjour, y compris maternité (1)		100%	100%	100 %	100 %
orfait journalier hospitalier (2)	ADO have dentaine ADE)	100%	100%	100 %	100 %
Chirurgie et anesthésie, y compris maternité (ATM	- ADC nors dentaire - ADE)	100 %	100 %	100 %	100 %
PENTAIRE		Vitalité 1	Vitalité 2	Vitalité 3	Vitalité 4
🕽 🎆 À partir du 1er janvier 2020 - Réforme 100% Sa	anté	Zéro reste à	charge dans la li	mite du panier 1	00% Santé (9)
oins dentaires, Inlays-Onlays et parodontologie re					
SDE – ADA – ADC dentaire – ADI – ATM – AXI – INO –		100%	100%	100 %	100%
rothèses dentaires, Inlay-Core, implantologie et o					• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
PAM — PAR — PFC — PFM — RPN — PDT — ICO — IMP -					
1ère année d'adhésion	,	100%	125%	150%	200 %
BONUS à partir de la 2 ^e année		125%	150 %	175 %	225 %
FIDÉLITÉ à partir de la 3 ^e année		150 %	175%	200 %	250 %
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••		••••••	400€ année 1,	500€ année 1
Plafond pour prothèses dentaires, Inlay-Core, impla	antologie et orthodontie remboursables par le RO ⁽⁴⁾	Aucun	Aucun	puis 800€ dès	puis 1 000€ dè
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			la 2º année.	la 2º année.
•	lentaires, Orthodontie, Implantologie, Parodontologie				
Par an et par bénéficiaire					
1 ^{ère} année d'adhésion		Néant	Néant	Néant	Néant
RANIIC FINELITE à partir de la Deme appée d'adhésie					
BONUS FIDÉLITÉ à partir de la 2ème année d'adhésion		Néant	50€	100€	150€
OPTIQUE (6)		Néant Vitalité 1	50€ Vitalité 2	100€ Vitalité 3	Vitalité 4
OPTIQUE (6)		Vitalité 1		Vitalité 3	Vitalité 4
OPTIQUE ⁽⁶⁾		Vitalité 1	Vitalité 2	Vitalité 3	Vitalité 4 00% Santé ⁽⁹⁾
PTIQUE [©] D# À partir du 1 ^{er} janvier 2020 - Réforme 100% S:		Vitalité 1 Zéro reste à	Vitalité 2 charge dans la li	Vitalité 3 mite du panier 1	Vitalité 4 00% Santé ⁽⁹⁾ 100% + 100
OPTIQUE [®] À partir du 1ª janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture	anté	Vitalité 1 Zéro reste à 100%	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 €	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 €	Vitalité 4 00% Santé ⁽⁹⁾ 100 % + 100 100 % + 100
OPTIQUE ⁽⁶⁾ A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture	anté 2 verres simples	Vitalité 1 Zéro reste à 100% 100%	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 €	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 €	Vitalité 4 00% Santé ⁽⁹⁾ 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150
OPTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture /erres BONUS applicable sur les verres à partir de	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant	Vitalité 2 charge dans la li 100% + 50 € 100% + 50 € 100% + 100 € 100% + 150 € 50 €	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 €	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 €
OPTIQUE ⁽⁶⁾ A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 €	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 €	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200
OPTIQUE (6) À partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture Jerres BONUS Applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € ntages du réseau (Vitalité 4 100% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avi
OPTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture /erres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des avaplus de 7	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € ntages du réseau 0 700 opticiens part	Vitalité 4 100% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10)
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Aonture derres BONUS Applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE entilles remboursables par le RO	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 €	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € ntages du réseau (700 opticiens part 100 % + 75 €	Vitalité 4 100% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Aonture derres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 50 €	Vitalité 3 mite du panier 1 $100\% + 75 \in$ $100\% + 80 \in$ $100\% + 125 \in$ $100\% + 170 \in$ $50 \in$ $75 \in$ ntages du réseau $(700) \in$ $100\% + 75 \in$ $100\% + 75 \in$	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche averaires (19) 100 % + 100 100 €
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Aonture derres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE centilles remboursables par le RO centilles non remboursables par le RO consultations et Pharmacie	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année la 5° année	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % 100 % Néant Vitalité 1	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 50 € Vitalité 2	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 85 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € ntages du réseau 0 700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (19) 100 % + 100 100 € Vitalité 4
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Ionture erres BONUS Applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO EONSULTATIONS ET PHARMACIE	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % 100 % Véant Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100% + 50 € 100% + 50 € 100% + 100 € 100% + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100% + 50 € 50 € Vitalité 2 100%	Vitalité 3 mite du panier 1 $100\% + 75 €$ $100\% + 80 €$ $100\% + 125 €$ $100\% + 170 €$ $50 €$ $75 €$ Intages du réseau 0 700 opticiens part $100\% + 75 €$ Vitalité 3 100%	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 %
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa donture erres BONUS Applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de ARTE BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO ENDNSULTATIONS ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés p	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100% + 50 € 100% + 50 € 100% + 100 € 100% + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100% + 50 € 50 € Vitalité 2 100% 125%	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € ntages du réseau (700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 150 %	Vitalité 4 100% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 175 %
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa flonture erres BONUS applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO consultations ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés puédecins généralistes ou spécialistes	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100% + 50 € 100% + 50 € 100% + 100 € 100% + 150 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100% + 50 € 50 € Vitalité 2 100% 125% 100%	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € ntages du réseau 0 700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 150 % 120 %	Vitalité 4 100% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100 Vitalité 4 175 % 135 %
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa donture erres BONUS Applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de ARTE BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO ENDNSULTATIONS ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés puédecins généralistes ou spécialistes auxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 100 % 125 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 150 % 120 % 100 %	Vitalité 4 100% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 175 % 135 % 100 %
A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture derres BONUS	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 50 € Vitalité 2 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100% + 75 € 100% + 80 € 100% + 125 € 100% + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100% + 75 € Vitalité 3 100% 150% 120% 100% 100%	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 € Vitalité 4 100 % 175 % 135 % 100 % 100 %
A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Aonture derres BONUS Applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE dentilles remboursables par le RO BONSULTATIONS ET PHARMACIE drais pharmaceutiques, homéopathie remboursés par decins généralistes ou spécialistes duxillaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin ictes techniques médicaux (médecins adhérents et non a unalyses - Actes de Biologie	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 150 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € Vitalité 2 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € ntages du réseau 0 700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 150 % 120 % 100 % 120 %	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 150 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 € Vitalité 4 100 % 175 % 135 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %
A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa donture erres BONUS EIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de ARTE BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO EIDÉLITÉ entilles remboursables par le RO EIDÉLITÉ EI	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 150 € 100 % + 150 € 8 énéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € Vitalité 2 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100% + 75 € 100% + 80 € 100% + 125 € 100% + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100% + 75 € Vitalité 3 100% 150% 120% 100% 100%	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 € Vitalité 4 100 % 175 % 135 % 100 % 100 %
PTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa lonture erres BONUS applicable sur les verres à partir de la	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** désithérapeutes, Orthoptistes udhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA)	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 150 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € Vitalité 2 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau 0 700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 150 % 100 % 120 % 120 % 120 %	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 175 % 135 % 100 % 150 %
Apartir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa donture erres BONUS applicable sur les verres à partir de cartielles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO consultations ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés par dédecins généralistes ou spécialistes auxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin cetes techniques médicaux (médecins adhérents et non a unalyses - Actes de Biologie ladiologie (ADI – ADE)	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 50 € Vitalité 2 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 120 % 100 % 120 % 100 % 120 % 100 % Vitalité 3	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 150 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 € Vitalité 4 100 % 175 % 135 % 100 % 150 % 100 % Vitalité 4
Apartir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa donture erres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de cartielles remboursables par le RO CONSULTATIONS ET PHARMACIE Trais pharmaceutiques, homéopathie remboursés pur dédecins généralistes ou spécialistes Juxilliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin luctes techniques médicaux (médecins adhérents et non a lanalyses - Actes de Biologie Ladiologie (ADI – ADE) JÉDECINE NATURELLE ET PRÉVENTION Istéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture,	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100% + 50 € 100% + 50 € 100% + 100 € 100% + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100% + 50 € Vitalité 2 100% 125% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100%	Vitalité 3 mite du panier 1 $100\% + 75 \in$ $100\% + 80 \in$ $100\% + 125 \in$ $100\% + 170 \in$ $50 \in$ $75 \in$ ntages du réseau 0 700 opticiens part $100\% + 75 \in$ Vitalité 3 100% 150% 120% 100% 120% 120% 100%	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 175 % 135 % 100 % 150 % 150 % 100 %
PTIQUE ® A partir du 1º janvier 2020 - Réforme 100% Sa lonture erres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de ARTE BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO ONSULTATIONS ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés p lédecins généralistes ou spécialistes uxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin ctes techniques médicaux (médecins adhérents et non a nalyses - Actes de Biologie ladiologie (ADI – ADE) IÉDECINE NATURELLE ET PRÉVENTION estéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture, orise en charge 25 € / consultation / bénéficiaire)	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100% + 50 € 100% + 50 € 100% + 100 € 100% + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100% + 50 € 50 € Vitalité 2 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 50 €	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau 0 700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 120 % 100 % 120 % 120 % 120 % 120 % 120 % 175 €	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % Vitalité 4 100 %
PTIQUE ® A partir du 1º janvier 2020 - Réforme 100% Sa lonture erres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de ARTE BLANCHE entilles remboursables par le RO entilles non remboursables par le RO ONSULTATIONS ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés p lédecins généralistes ou spécialistes uxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin ctes techniques médicaux (médecins adhérents et non a nalyses - Actes de Biologie ladiologie (ADI – ADE) léDECINE NATURELLE ET PRÉVENTION stéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture, orise en charge 25 € / consultation / bénéficiaire) ctes de prévention remboursés par le RO	anté 2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO**	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 50 € 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 150 % 120 % 100 % 120 % 100 % 100 % 120 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche averaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % 150 % 100 % 100 € 100 € 100 €
PTIQUE ® A partir du 1º janvier 2020 - Réforme 100% Sa lonture erres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de artilles remboursables par le RO ONSULTATIONS ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés par léceins généralistes ou spécialistes uxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kinctes techniques médicaux (médecins adhérents et non a nalyses - Actes de Biologie tadiologie (ADI – ADE) IÉDECINE NATURELLE ET PRÉVENTION ISTÉOPATHILLE ET PRÉVENTI	anté 2 verres simples 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7)	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 1 Néant 100 % Vitalité 1	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € Vitalité 2 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2 50 € 100 % Vitalité 2	Vitalité 3 mite du panier 1 100% + 75 € 100% + 80 € 100% + 125 € 100% + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100% + 75 € Vitalité 3 100% 120% 120% 100% 120% 100% Vitalité 3 75 €	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 100 50 € 75 € Carte Blanche averaires (19) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % 150 % 100 % 150 % 100 % 100 € Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4
A partir du 1º janvier 2020 - Réforme 100% Sa donture erres BONUS FIDÉLITÉ applicable sur les verres à partir de carte les remboursables par le RO consultations ET PHARMACIE rais pharmaceutiques, homéopathie remboursés par dédecins généralistes ou spécialistes auxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin cites techniques médicaux (médecins adhérents et non a analyses - Actes de Biologie diadiologie (ADI – ADE) AÉDECINE NATURELLE ET PRÉVENTION letéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture, orise en charge 25 € / consultation / bénéficiaire) cotes de prévention remboursés par le RO IPPAREILLAGE Frothèses et Appareillages - Petit appareillage et acc	anté 2 verres simples 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7)	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % Vitalité 1 Néant 100 % Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2 50 € 100 % Vitalité 2 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100% + 75 € 100% + 80 € 100% + 125 € 100% + 125 € 100% + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100% + 75 € Vitalité 3 100% 150% 120% 100% 120% 100% 120% 100% Vitalité 3 75 € 100% Vitalité 3 75 €	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche averaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % 150 % 100 % 150 % 100 % 100 € 100 € 100 % Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4 100 €
A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Aonture derres applicable sur les verres à partir de applic	anté 2 verres simples 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7)	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % Vitalité 1 Néant 100 % Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € Vitalité 2 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2 50 € 100 % Vitalité 2	Vitalité 3 mite du panier 1 100% + 75 € 100% + 80 € 100% + 125 € 100% + 125 € 100% + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100% + 75 € Vitalité 3 100% 150% 120% 100% 120% 100% 120% 100% Vitalité 3 75 € 100% Vitalité 3 75 €	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche averaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % 150 % 100 % 150 % 100 % 100 € 100 € 100 % Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4 100 €
A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Aonture Perres BONUS Applicable sur les verres à partir de centilles remboursables par le RO consultations ET PHARMACIE Frais pharmaceutiques, homéopathie remboursés pur dédecins généralistes ou spécialistes Auxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin lactes techniques médicaux (médecins adhérents et non a lanalyses - Actes de Biologie Badiologie (ADI – ADE) MÉDECINE NATURELLE ET PRÉVENTION Distéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture, prise en charge 25 € / consultation / bénéficiaire) Actes de prévention remboursés par le RO APPAREILLAGE Prothèses et Appareillages - Petit appareillage et acc	anté 2 verres simples 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** desithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7)	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % Vitalité 1 Néant 100 % Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2 50 € 100 % Vitalité 2 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2 100 %	Vitalité 3 mite du panier 1 100% + 75 € 100% + 80 € 100% + 125 € 100% + 125 € 100% + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100% + 75 € Vitalité 3 100% 150% 120% 100% 120% 100% 120% 100% Vitalité 3 75 € 100% Vitalité 3 75 €	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche averaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % 100 € 100 € 100 % Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4 100 € 100 %
A partir du 1 ^{er} janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture Monture Jerres BONUS applicable sur les verres à partir de CARTE BLANCHE L'entilles remboursables par le RO CONSULTATIONS ET PHARMACIE Frais pharmaceutiques, homéopathie remboursés par Médecins généralistes ou spécialistes Auxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin Actes techniques médicaux (médecins adhérents et non a Analyses - Actes de Biologie Radiologie (ADI – ADE) MÉDECINE NATURELLE ET PRÉVENTION Detéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture, prise en charge 25 € / consultation / bénéficiaire) Actes de prévention remboursés par le RO APPAREILLAGE Prothèses et Appareillages - Petit appareillage et accepto de la control de la cont	anté 2 verres simples 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** desithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7)	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 2 vitalité 1 100 % Vitalité 1 100 % Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 150 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € Vitalité 2 100 % Charge dans la li	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau 0 700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 120 % 100 % 120 % 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 75 € Intages du réseau 0 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 100 % Vitalité 3	Vitalité 4 00% Santé (*) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche avenaires (*) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % Vitalité 4 100 € Vitalité 4 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 4
DPTIQUE (6) A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture Verres BONUS applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE Lentilles remboursables par le RO Lentilles non remboursables par le RO BONSULTATIONS ET PHARMACIE Frais pharmaceutiques, homéopathie remboursés p Médecins généralistes ou spécialistes Auxiliaires Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7) cessoires anté ammaires et grand appareillage	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100% + 50 € 100% + 50 € 100% + 150 € 100% + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100% + 50 € Vitalité 2 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% Vitalité 2 50 € 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% Charge dans la li 100%	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau 0 700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 120 % 100 % 120 % 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 3 100 % Vitalité 3 100 %	Vitalité 4 100% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 50 € 75 € 20
A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture Monture Monture A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture Applicable sur les verres à partir de carte BLANCHE L'entilles remboursables par le RO L'entilles non remboursés par le RO L'entilles Médicaux - Orthophonistes, Infirmiers, Kin l'etces techniques médicaux (médecins adhérents et non a l'entille l'entill	2 verres simples 1 verre simple et 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année e la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7) cessoires anté ammaires et grand appareillage	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 1 Néant 100 % Vitalité 1 100 % Vitalité 1 100 % Vitalité 1 100 % Vitalité 1 100 %	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 100 % + 100 % 125 % 100 % Vitalité 2 100 % Charge dans la li 100 % Vitalité 2	Vitalité 3 mite du panier 1 100 % + 75 € 100 % + 80 € 100 % + 125 € 100 % + 170 € 50 € 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100 % + 75 € Vitalité 3 100 % 120 % 100 % 120 % 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 75 € 100 % Vitalité 3 100 % Vitalité 3	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 100 % + 100 100 % + 150 100 % + 200 50 € 75 € Carte Blanche averaires (10) 100 % + 100 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 150 % 100 % Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4
A partir du 1° janvier 2020 - Réforme 100% Sa Monture Jerres BONUS	anté 2 verres simples 1 verre complexe / très complexe 2 verres complexes / très complexes e la 3° année la 5° année ar le RO médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** ésithérapeutes, Orthoptistes adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (ATM – ADC hors dentaire – ADA) médecins adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** médecins non adhérents à l'OPTAM ou l'OPTAM-CO** homéopathie, pédicure (7) cessoires anté ummaires et grand appareillage D	Vitalité 1 Zéro reste à 100 % 100 % 100 % 100 % Néant Néant 100 % Néant Vitalité 1 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 1 100 % Vitalité 1 Aucun	Vitalité 2 charge dans la li 100 % + 50 € 100 % + 50 € 100 % + 100 € 100 % + 150 € 50 € 75 € Bénéficiez des ava plus de 7 100 % + 50 € 100 % 125 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % Vitalité 2 50 € 100 % Vitalité 2 400 % Charge dans la li 100 % Vitalité 2 Aucun	Vitalité 3 mite du panier 1 100% + 75 € 100% + 80 € 100% + 125 € 100% + 125 € 100% + 75 € Intages du réseau (700 opticiens part 100% + 75 € Vitalité 3 100% 120% 120% 100% 120% 100% Vitalité 3 75 € 100% Vitalité 3 Aucun	Vitalité 4 00% Santé (9) 100 % + 100 0 100 % + 100 0 100 % + 150 0 100 % + 150 0 100 % + 100 € Vitalité 4 100 % 150 % 150 % 100 % 150 % 100 % Vitalité 4 100 € 100 % Vitalité 4 100 %

L'assureur des garanties santé est l'Equilè. L'assureur des garanties d'assistance est MA ASSURANCES.
Les prestations en pourcentage sont exprimées sur la base du tarif de responsabilité (tarif de convention en secteur conventionné, tarif d'autorité en secteur non conventionné) et intégrent le remboursement du régime obligatione (RO). Elles sont acondrées dans la initie des frais résels et de la formule souscins. Le un seu niveau doit être souscrit pour une même famille. Réductions : 7% pour un tarti couple, 10% si au moins et neffant ly compris famille monogeneralela). 10% pour les TNS et exploitants approise, gratuité à partir du 3°° enfant, Régime Alsace-Moseille : -4.0 % pour les formules Vitalité 2 et -3.0 % pour les formules Vitalité 2 et Vitalité 4. Les montains en euros figurant dans ce tableau représentant des plations versées en sus du remboursement éventuel du régime obligatione, dans la limite des frais réles. A l'acclusion du fortait optique, les fortaits sont valablés par an et par éhericitaire à comprière de la daré d'effet du contrat, et ne sont pas cumulables d'une amée sur l'autre. Néclaine Vitalité s'inscrit dans le cadre des contrais dis vesponsables. L'entemble des actes de prévention previa unt tre de fraiche BR7-12 du Code de la Sécurité sociale est pris en charge par le présent contrat.

(I) L'initié à hauteur de la garantier pendratt une durée déterminée (10 jours par an et par assuré une s'education fochtomelle, maison de conscience, sois de stale et de rédeation (SSR), unités de sois de lourge durée (SLD) et établissements d'hebergement pour personnes ágles) pois réduite à 100 % du lair d'er esponsable, par a par assuré.

- unités de soins de longue durée (USLD) et établissements d'hébergement pour personnes agees puus réduite à 100 % du trait de responsabilité, par an et par assuré. (2) llimité, à l'exception des unités de soins de longue durée (USLD), des établissements d'hébergement pur personnes ágles, des établissements médio-cociaux et des établissements ne relevant pas des soins de suite et de réadeplation (SSR) où la furée est limitée à 30 jours. (3) Prés en charge par an et par bénéficaire, pour une durée limitée à 30 jours. La chambre particulière et le ilt accompagnant ne sont pas pris en charge dans les établissements ou services suivants : psychiatire, neuropsylicitair et assimités, cures de désindoctation en cas d'abcoloriere ou de
- toxicomanie, maisons de rééducation, de repos, de convalescence, soins de suite et de réadaptation (SS), unités de soins de longue durée (USLI) et établissements d'hébregement pour personnes àgless. (4) Au-delà du platfond, la garantie est réduite à 10 °S, du strif de responsabilité. Usé par la fissa de transport du matade ou de l'accidents, qui sont rembourée par l'Assurance Matadie. Cette prise en charge rès possible que sur prescription médicale et peut nécessiter l'accord métadie. Les fortas proques induser le fotte modratieru. La prise en charge or duce modratieru. (6) Les fortas orques en fourer le fotte modratieru. La prise en charge est limitée à un équipment.

pleadage ou service insolución en Association Madauer.

(Des forfato poliques inducer il elociet modefateur. La prise en charge est limitée à un équipement (deux vernes et une montrure) par période de deux ans, sauf pour un minieur ou en cas d'évolution de la veu où la période est réduite à una . La forfat attribué pour la montrure ne pourra pas excéder 150°C en 2019. A partir du 1 rei janvier 2020 et conformément à la réforme 100% Santé, le forfat attribué pour les montruses sare pationné à 100°C dans le cadre d'un équipement de classe à le ne pourra pas excéder 00°C pour un équipement de classe à Cas périodes s'apprécient à compter de la date d'effet du contrat. Le parier -100% santée prévoit des vernes de des montruses aux prix limités (30°C pour les montrures), sans reste à charge pour les assurés équipements de classe à Les assurés peuvent toujours choirs des équipements différats, aux prix libres équipements de classe à D. Cars ce deuxième cas, le remboursement des montruses sar pationné à 100°C. L'assuré peut choiser des vernes sans reste à d'ange (classe A) aux ex de semontruses comprèse entre -6,00°C et -6,00°C depritées vernes simples vernes simples (verne dont la sphère est comprèse entre -6,00°C et -6,00°C depritées vernes simples (vernes montruses vernes simple foyer dont la sphère est hors zone de -6,00°C à -6,00°C depritées vernes surprés le que dont la sphère est hors zone de -6,00°C à -6,00°C depritées est de vernes mutilitocaux ou progressits spériques cont la sphère est hors zone de -6,00°C à -6,00°C depritées con de vernes mutilitocaux ou progressits spériques cont la sphère est hors zone de -6,00°C à -6,00°C depritées con de vernes mutilitocaux ou progressits spériques cont la sphère est hors zone de -6,00°C à -6,00°C depritées con la que de la contrat de l

- (8) Se reporter aux conditions générales d'assistance 20170928-000002158 incluses aux conditions
- genérales du produit.

 genérales du produit produit genérales de assessance con l'accompanyation de l'acco
- (10) Retrouvez plus de précisions en page 7 de la présente notice d'information. La formule Vitalité 1 ne dispose pas de l'offre Prysme (zéro reste à charge).
- OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maitrisee / OPTAM-CO : Option Pratique Tarifaire Maitrisee Chirurgie

GLOSSAIRE : RO : Régime Obligatoire

GLOSSARE: RO: Régime Obligatoire

Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM):

ADC: Actes de chirurgie ORT: Orthodontie médecin

ADA: Actes d'anesthésie PAR: Prothèses amovibles définitives résine

ADI: Actes d'imagerie PAM: Prothèses denoubles définitives métalliques

ADI: Actes d'échographie

ADE: Actes d'échographie

AXI: Prophylaxie bucco-dentaire

END: Actes d'endodontile

EDO: Inlay-Core

INO: Actes d'andodontile

INO: Actes inlay-onlay

INO: Actes inlay-onlay

INP: Implantologie

RPN: Réparation sur prothèses



Le 100% SANTÉ vous permet d'accéder à une offre sans reste à charge pour certaines prestations en dentaire, optique et pour les aides auditives. Cette réforme est définie par décret et débutera progressivement à partir du 1er janvier 2019. Si vous ne souhaitez pas bénéficier des prestations comprises dans ces paniers, les remboursements se feront selon le niveau de garanties que vous avez choisi.

GARANTIES INCLUSES DANS LE PANIER 100% SANTÉ	REMBOURSEMENT SUR TOUTES LES FORMULES	COMPOSITION DU PANIER	ENTRÉE EN Vigueur			
OPTIQUE						
Monture	Au maximum de 100€ (1)	- Monture respectant les normes européennes, avec un prix inférieur ou égal à 30€ (classe A). Chaque opticien aura au minimum 17 modèles différents de montures adultes «100% santé» en deux coloris différents ;	À partir de janvier 2020			
Verres	Entièrement remboursé	Verres traitant l'ensemble des troubles visuels ; Amincissement des verres en fonction du trouble, durcissement des verres pour éviter les rayures, traitement anti-reflet obligatoires.				
DENTAIRE						
Soins dentaires (y compris chirurgie dentaire), Inlays-Onlays Inlay-Core	Entièrement remboursé	Couronnes céramiques monolithique et céramo-métalliques sur les dents visibles (incisives, canines et 1er prémolaire); couronnes céramiques monolithiques zircones (incisives et canines); couronnes métalliques toutes localisations; Inlays core et couronnes transitoires;	Progressif à partir de janvier			
Prothèses dentaires		Bridges céramo-métalliques (incisives et canines) ; bridges full zircon et métalliques toutes localisations ; prothèses amovibles à base de résine.	2020			
AIDES AUDITIVES						
Prothèses auditives	Entièrement remboursé	Tous les types d'appareils sont concernés : contour d'oreille classique ; contour à écouteur déporté ; intra-auriculaire ; Au moins 12 canaux de réglages (ou dispositif de qualité équivalente pour assurer une adéquation de la correction au trouble auditif ; système permettant l'amplification des sons extérieurs restituée à hauteur d'au moins 30 dB ; 4 ans de garantie ; Au moins 3 des options suivantes : système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur de bruits de vent, synchronisation binaurale, directivité microphonique adaptives, bande passante élargie ≥ 6000 Hz, fonction apprentissage de sonie, système anti-réverbération.	À partir de janvier 2021			

(1) Le panier «100% santé» prévoit des verres et des montures aux prix limités (30€ pour les montures), sans reste à charge pour les assurés (équipements de classe A). Les assurés peuvent toujours choisir des équipements différents, aux prix libres (équipements de classe B). Dans ce deuxième cas, le remboursement des montures sera plafonné à 100€. L'assuré peut choisir des verres sans reste à charge (classe A) avec des montures de prix libre (classe B, remboursement plafonné à 100€).

LES DATES «CLÉS» DE MISE EN PLACE DU NOUVEAU DISPOSITIF * - Les tarifs du panier «100% santé» seront plafonnés en audiologie (dès janvier) et en dentaire (dès avril). - Le remboursement des aides auditives (Sécurité sociale + complémentaire) augmentera de 100€. - Au total, le reste à charge pour les assurés diminuera de 200€ en moyenne pour les aides auditives (audioprothèses). - L'offre «100% santé» sera garantie en optique ainsi que pour une partie du panier dentaire. - Pour les aides auditives, le plafond des tarifs sera abaissé de 200€ et le remboursement «Sécurité sociale + complémentaire» augmenté de 50€, soit un gain de reste à charge de 250€ en moyenne. - L'offre «100% santé» sera garantie pour le reste du panier dentaire, ainsi que pour les aides auditives. - L'offre «100% santé» sera garantie pour le reste du panier dentaire, ainsi que pour les aides auditives.

NOTRE SOLUTION POUR VOTRE VISION





Néoliane Santé & Prévoyance a créé un partenariat avec Carte Blanche afin de vous proposer un réseau de plus de 7700 opticiens qui vous garantissent le meilleur rapport qualité/prix pour vos lunettes afin de maîtriser votre budget optique.











Optic2000 vision plus Grand Optical

VOUS PROFITEZ DES CONDITIONS DE SERVICE ET DES GARANTIES DU RÉSEAU CARTE BLANCHE :



Tarifs préférentiels pour vous

Carte Blanche et Néoliane ont négocié pour vous les meilleurs tarifs auprès des opticiens partenaires.



Grand choix de verres et de lentilles

Plus de 50 000 références de verres avec des tarifs jusqu'à 35 % inférieurs aux prix du marché. Plus de 3 500 références de lentilles avec des tarifs inférieurs de 15 % en moyenne aux prix du marché.



Tiers payant dématérialisé

L'opticien communique en temps réel l'accord de prise en charge de Néoliane et indique l'éventuel montant restant à votre charge. Vous n'avancez ni la part du régime obligatoire ni la part remboursée par la complémentaire, vous ne payez que votre reste à charge.

Services de qualité du réseau Carte Blanche disponibles dans les 7 700 opticiens partenaires :



- Garantie casse verres et monture de 2 ans avec une franchise qui ne peut excéder 40 % du prix initialement payé
- Garantie adaptation des verres unifocaux et multifocaux de 6 mois
- Traitement antireflet garanti 2 ans
- Garantie adaptation et déchirure des lentilles de 3 mois
- Services + (disponibles uniquement chez certains opticiens): Accueil enfants (0-6 ans) ; Contactologie ; 2ème équipement à 1 € ; Garanties casse des verres avec une franchise réduite, Garantie déchirure ou adaptation lentilles jusqu'à 6 mois

Offre « Carte Blanche - Prysme » : Zéro reste à charge*

Cette offre vous permet de vous équiper d'une monture + 2 verres de qualité (verres simples ou progressifs) sans reste à charge chez tous les opticiens partenaires Carte Blanche.



Cette offre s'applique avec un équipement composé :

- d'une «monture» fabriquée en France 1796 (>>>)
- de deux verres des fabricants mondialement reconnus :

Cette offre ne s'applique pas aux cas suivants : Options sur les verres sauf le précalibrage. Cylindres > 4, changement d'un ou de deux verres sans monture, verres minéraux, verres spéciaux, doubles et triples fovers, combinaison d'un verre simple fover avec un progressif, changement d'une monture sans verres, enfants de moins de 8 ans, Lentilles

*Sous conditions de garantie à voir avec votre opticien

Comment trouver un Opticien partenaire Carte Blanche et connaître ses avantages particuliers?

- Connectez-vous à l'espace client sur le site http://www.neoliane.fr/adherents avec votre identifiant et votre mot de passe. Dans la partie Infos Pratiques, cliquez sur « Trouvez un professionnel de santé ».
- Une fois sur le site Carte Blanche, rendez-vous dans la rubrique « Annuaires » puis « Professionnels de santé partenaires ».
- Filtrez votre recherche avec les services souhaités.
- Rendez-vous chez votre opticien et présentez votre carte de tiers payant.

Assurance Complémentaire Santé

Document d'information sur le produit d'assurance

NÉOLIANE SANTÉ & PRÉVOYANCE intermédiaire en assurances 510 204 274 RCS Nice, immatriculé à l'ORIAS numéro 09 050 488 (www.orias. fr) L'ÉQUITÉ, entreprise régie par le code des assurances – 572 084 697 RCS Paris, société appartenant au groupe GENERALI, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Produit: NÉOLIANE VITALITÉ

Ce document d'information présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques.

Toutes les informations contractuelles et précontractuelles sur le produit NÉOLIANE VITALITÉ sont fournies au client dans d'autres documents et, notamment, dans le tableau de garanties ci-joint, qui détaille le niveau des remboursements.

De quel type d'assurance s'agit-il?

Le produit NÉOLIANE VITALITÉ est un produit d'Assurance Complémentaire Santé.

En cas d'accident, de maladie ou de maternité, il est destiné à rembourser tout ou partie des frais de santé restant à la charge de l'assuré et des éventuels bénéficiaires, après l'intervention de son régime obligatoire d'assurance maladie et, dans certains cas, des frais non remboursés par ce dernier. Le produit NÉOLIANE VITALITÉ est « responsable » car il respecte les obligations et interdictions de prise en charge fixées par la législation. Il est également « solidaire » car il ne prévoit pas de questionnaire d'état de santé et son tarif ne dépend pas de l'état de santé de l'assuré.



Qu'est ce qui est assuré ?

Les remboursements de frais couverts par l'assurance ne peuvent pas être plus élevés que les dépenses engagées. Ils sont soumis à des plafonds qui varient en fonction de la formule et par conséquent une somme peut rester à votre charge.

Le détail de ces plafonds figure au tableau des garanties ci-joint.

LES GARANTIES SYSTÉMATIQUEMENT PRÉVUES :

- √ Hospitalisation secteur conventionné: Frais de séjour, forfait journalier hospitalier, Chirurgie et anesthésie, Frais de transport;
- √ Hospitalisation secteur non conventionné : Frais de séjour, forfait journaliser hospitalier, chirurgie et anesthésie ;
- ✓ **Dentaire :** Soins dentaires, inlays-onlays, parodontologie, prothèses dentaires, inlay-core, implantologie et orthodontie remboursés par le Régime Obligatoire ;
- √ **Optique acceptée ou refusée par le RO :** Monture et verres (équipement), lentilles remboursables par le RO ;
- ✓ Consultation et Pharmacie : Pharmacie, homéopathie, Médecins généralistes ou spécialistes, Auxiliaires médicaux, Actes techniques médicaux, Analyses/actes de biologie, radiologie ;
- √ Prestations diverses: Actes de prévention, Prothèses et appareillages (petit appareillage et accessoires), Prothèses orthopédiques, auditives, capillaires, mammaires et grand appareillage.

LES GARANTIES NON SYSTÉMATIQUEMENT PRÉVUES :

Hospitalisation secteur conventionné : Chambre particulière, Lit accompagnant ;

Optique : Lentilles non remboursables par le RO; **Médecine naturelle et prévention :** Ostéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, pédicure.

LES SERVICES SYSTÉMATIQUEMENT PRÉVUES :

- √ **Réseau de soins Carte Blanche** (plus de 7 700 opticiens qui garantissent le meilleur rapport qualité/prix);
- √ **Tiers Payant,** via le réseau Viamedis (dispense d'avance de frais chez de nombreux professionnels de santé);
- ✓ Espace client.

L'ASSISTANCE SYSTÉMATIQUEMENT PRÉVUES :

√ Assistance en cas d'événements traumatisants, d'immobilisation, d'hospitalisation, de chimio/radiothérapie, de perte d'autonomie ou de décès



Qu'est ce qui n'est pas assuré ?

- 🗴 Les soins reçus en dehors de la période de validité du contrat ;
- Les indemnités versées en complément de la sécurité sociale en cas d'arrêt de travail :
- ➤ La chirurgie non prise en charge par la sécurité sociale, dans un but de rajeunissement ou esthétique,
- Les cures d'amaigrissement, de sommeil, de désintoxication ou les séjours en institut médico-pédagogique et établissements similaires

Cette liste n'est pas exhaustive.



Y-a-t-il des exclusions à la couverture ?

PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT RESPONSABLE

- ! La participation forfaitaire de 1€ et les franchises sur les boites de médicaments, actes paramédicaux et transport ;
- La majoration du ticket modérateur et les dépassements d'honoraires si les dépenses de santé sont réalisées en dehors du parcours de soins ;
- ! Les dépassements d'honoraires au-delà de la limite fixée réglementairement pour les médecins n'adhérant pas à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée.

AUTRES EXCLUSIONS

La chambre particulière et le lit accompagnant dans les situations suivantes: hospitalisation en secteur non conventionné, psychiatrie ou neuropsychiatrie, cures de désintoxication, maisons de rééducation, de repos, de convalescence, soins de suite et de réadaptation (SSR), unités de soins de longue durée (USLD) et établissements d'hébergement pour personnes âgées.

PRINCIPALES RESTRICTIONS

- ! Chambre particulière et lit accompagnant : prise en charge dans la limite de 30 jours par an et par bénéficiaire ;
- Forfait journalier hospitalier: prise en charge dans la limite de 30 jours pour les unités de soins de longue durée (USLD), les établissements d'hébergement pour personnes âgées, les établissements médico-sociaux et les établissements ne relevant pas des soins de suite et de réadaptation (SSR);
- ! Optique : Prise en charge limitée à un équipement tous les deux ans, réduite à un an pour en mineur ou en cas d'évolution de la vue ;

Cette liste n'est pas exhaustive.

Référence: 01/2019



- ✓ En France et à l'étranger ;
- ✓ Dans le cas où les soins ont été dispensés à l'étranger, le remboursement se fait sur la base de remboursement du régime d'assurance maladie obligatoire français, quelle que soit la dépense engagée.



Quelles sont mes obligations?

Sous peine de suspension des garanties

A la souscription du contrat :

- Remplir avec exactitude la demande d'adhésion ;
- Etre adhérent(e) à l'Association GPST;
- Relever du régime Obligatoire d'Assurance Maladie Français ;
- Fournir tout document justificatif demandé par l'assureur ;

En cours de vie du contrat :

- Informer l'assureur des évènements suivants, dans les 30 (trente) jours qui suivent leur connaissance : changement d'état civil, cessation ou changement d'affiliation au Régime Obligatoire, changement de domicile, départ hors de France métropolitaine, cessation de qualité d'ayant droit, changement de profession ou une cessation d'activité professionnelle.

Ces changements peuvent dans certains cas entrainer la modification du contrat et de la cotisation.

En cas de sinistre :

- Faire parvenir tous documents justificatifs nécessaires au paiement des prestations prévues au contrat ;
- Faire parvenir les demandes de remboursements à l'assureur dans un délai maximum de 2 ans suivant la date de remboursement des soins de votre Sécurité sociale.



Quand et comment effectuer les paiements ?

Les cotisations sont payables d'avance annuellement, à la date indiquée dans le contrat. Un paiement fractionné peut toutefois être accordé au choix (Mensuel, Trimestriel, Semestriel ou Annuel). Les paiements peuvent être effectués par chèque (règlement annuel uniquement) ou prélèvement automatique.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

La date d'effet du contrat est fixée d'un commun accord et est indiquée au Certificat d'adhésion. Cette date est toujours postérieure à la date de la demande d'adhésion. L'assuré dispose d'un délai de rétraction de 14 jours, qui commence à courir à compter de la date de signature de la demande d'adhésion.

Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an. Passé cette première année, il se renouvelle ensuite au 1er janvier de chaque année, par tacite reconduction. La couverture prend fin au jour de la résiliation du contrat quel qu'en soit la cause et quelle que soit la partie qui en est à l'origine.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation doit être demandée soit par lettre recommandée ou envoi recommandé électronique, soit par déclaration faite contre récépissé auprès de l'assureur ou de son délégataire mentionné au contrat, dans les cas et conditions prévus au contrat.

Référence: 01/2019



RÉCAPITULATIF DES OFFRES CHOISIES

NOM(S) PRODUIT(S)	TARIF(S)
Neoliane Vitalite	35,89 €